

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Romain-Lachalm (salle des fêtes),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Nicolas PEYRARD)

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **22**
Ayant pris part au vote :
(vote public) : **22**
○ Pour : **22**
○ Contre : **0**
○ Abstention : **0**
○ Blanc : **0**
○ Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, GOUY Pascal, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, MEYNET Isabelle, DREVET Hélène, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : M. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoir : Néant.

Date de convocation :
Le 8 juin 2023

Date d'affichage :
Le 8 juin 2023

DELIBERATION N° :
DC/2023-06-12/18

OBJET DE LA SEANCE :
Piste d'athlétisme
(Dunières)

Demande de subvention –
Etat (ANS)

M. JURY, Vice-Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2021-03-22/03 du 22 mars 2021 approuvant le plan de mandat communautaire 2020-2026, comprenant notamment l'action « Etudier l'intérêt d'aménager une piste d'athlétisme à Dunières ».

Il rappelle ensuite la délibération n° DC/2022-05-09/08 du 9 mai 2022 approuvant le projet de d'aménagement d'une piste d'athlétisme à Dunières considérant son intérêt communautaire, ainsi que la délibération n° DC/2023-02-27/06 du 27 février 2023 approuvant le plan de financement prévisionnel de l'opération et les demandes de subvention correspondantes.

M. JURY explique que l'Agence Nationale du Sport (ANS) a lancé un appel à projet pour les projets sportifs structurants et que le projet de piste d'athlétisme portée par la Communauté de Communes pourrait y être éligible.

Il indique alors qu'il convient de mettre à jour le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

Dépenses HT (*)	Recettes
	Région (29%) : 300 000 euros
Travaux : 942 940 €	Etat - DETR 2024 (19%) : 200 000 €
Maitrise d'œuvre : 94 294 €	Département - CAP 43 (10%) : 100 000 €
	Etat – ANS (20%) : 207 446.80 €
	Autofinancement (22%) : 229 787.20 €
TOTAL : 1 037 234 €	TOTAL : 1 037 234 €

AR Prefecture

043-244300307-20230612-DC2023061218-DE
Reçu le 16/06/2023

M. JURY propose au Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés

- confirme l'approbation du projet de d'aménagement d'une piste d'athlétisme à Dunières,
- approuve le nouveau plan de financement prévisionnel correspondant présenté ci-dessus,
- sollicite M. le Préfet de la Haute-Loire pour une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 pour financer ce projet,
- sollicite M. le Président de Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une subvention la plus élevée possible,
- sollicite l'Agence Nationale du Sport pour une subvention la plus élevée possible,
- sollicite Mme la Présidente du Département de la Haute-Loire dans le cadre du dispositif CAP43 pour une subvention la plus élevée possible,
- dit que les dépenses relatives à ce projet ont été inscrites au budget primitif 2023,
- charge M. le Président de déposer les dossiers de demande de subvention correspondants,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET,
Président,

Nicolas PEYRARD,
Secrétaire,



AR Prefecture

043-244300307-20230612-DC2023061218-DE
Reçu le 16/06/2023

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le